

Informations générales

Comment effectuons-nous les entretiens au début de la scolarité ?

Le but Nous désirons que tous les enfants parviennent à se développer d'une manière optimale au niveau personnel et scolaire dès son entrée à l'école maternelle. Pour atteindre ce but, il est important au début de la scolarité que les éducateurs(trices) de la petite enfance, l'enseignant(e) de l'école maternelle ainsi que les parents et peut-être d'autres personnes ayant contact avec l'enfant se rencontrent pour un entretien.

Ces entretiens ont un déroulement précis. Ils permettent aux éducateurs(trice) de la petite enfance, l'enseignant(e) de l'école et aux parents à définir ensemble les thèmes les plus importants, en échangeant leurs observations et en cherchant ensemble ce qui est nécessaire pour une entrée à l'école maternelle réussie.

Cette feuille d'informations décrit les points les plus importants du déroulement de l'entretien. Ceux et celles qui ont besoin de plus amples informations trouveront celles-ci dans la documentation plus élaborée «Schulische Standortgespräche» sur www.vsa.zh.ch/ssg.

Quand est-ce qu'il y a un entretien? Un entretien a lieu lorsqu'un enfant a probablement besoin de mesures de soutien dès l'école maternelle. C'est-à-dire si :

- l'enfant devrait être placé dans une institution ou dans une école spécialisée
- l'enfant devrait être intégré dans une classe ordinaire avec des mesures de soutien
- l'enfant devrait recevoir des cours particuliers

Même s'il y a un besoin de soutien et de conseils (B+U) pour l'enfant avec une déficience visuelle, auditive ou corporelle ou pour son enseignant(e) de la maternelle, il est nécessaire de mener un entretien.

Qui participe à l'entretien? Les personnes qui permettent de clarifier la situation participent à l'entretien. L'enseignant(e) de l'école maternelle ou éducateur/trice de la petite enfance sera toujours présent(e) ainsi que les représentants légaux de l'enfant (mère et/ou père).

De quelle durée est l'entretien? En général l'entretien a une durée d'une heure.

Qui mène l'entretien? En général c'est l'enseignant(e) d'école maternelle qui sera responsable de mener l'entretien.

Qui invite à l'entretien? En général la personne qui mène l'entretien est responsable de l'invitation.

Comment peut-on se préparer à l'entretien? Chaque participant(e) se prépare à l'entretien à l'aide du formulaire d'évaluation. Cette préparation permet de définir rapidement les thèmes de discussion les plus importants.

Comment remplit-on le formulaire d'évaluation?	<p>Le formulaire permet de résumer la situation du moment: «quelles sont les difficultés, qu'y a-t-il de particulier? A mon avis, où réside le problème le plus important? Quelles sont les ressources de mon enfant?»</p> <p>Veillez ensuite relire le formulaire et évaluer chaque point d'après les ressources et les difficultés observées chez votre enfant. Par exemple un des domaines est intitulé «attitude face aux exigences». Si vous pensez que l'attitude de l'enfant correspond à celle de ses pairs, faites une croix dans la case du milieu.</p> <p>Quelquefois il est difficile de mettre seulement une croix. Dans ce cas cochez plusieurs cases. A droite de la feuille se trouve un emplacement pour les éventuelles remarques. Ce formulaire d'évaluation reste en votre possession. Vous pouvez le reprendre chez vous après l'entretien.</p>
Combien de temps faut-il compter pour remplir le formulaire?	<p>Il faut compter 5-10 minutes, pas plus. Il s'agit d'une évaluation dans les grandes lignes qui peut être utile pour l'entretien.</p>
Doit-on tout compléter?	<p>Non. Si vous pensez qu'une situation n'est pas évaluable ou que vous ne préférez rien dire à ce sujet, laissez cette partie vide.</p>
Comment se déroule l'entretien?	<p>Dans un premier temps, les différentes évaluations seront comparées. («Quels sont les points communs ? Où se trouvent les divergences?») Une décision commune est alors prise sur les choix des thèmes (deux à trois) qui seront approfondis durant l'entretien. Chaque participant(e) peut formuler ses observations.</p> <p>La dernière partie de l'entretien se base sur la question suivante: «Doit-on envisager des cours de soutien pour mon enfant?»</p>
Y a-t-il un protocole de l'entretien?	<p>Oui. Un résumé de l'entretien est protocolé. Une liste des objectifs communs ainsi que les mesures de soutien choisies ou à mettre en place figurent sur la dernière page du protocole. Si des mesures de soutien sont envisagées pour votre enfant, cela sera également protocolé. Chaque personne présente à l'entretien reçoit une copie de cette page. (un résumé protocolaire)</p>
Après l'entretien, quelles sont les prochaines mesures à prendre?	<p>Si les participants à l'entretien décident qu'il faut envisager des mesures de soutien, ils désigneront le responsable qui envoie le résumé protocolaire (dernière page) à la commission scolaire responsable avant la fin de l'année et avant l'entrée à l'école maternelle. La commission scolaire est responsable de contacter le centre de développement thérapeutique (psychologue) pour effectuer différents bilans. S'il n'est pas nécessaire d'envisager des mesures de soutien, rien d'autre ne doit être entrepris après l'entretien.</p>